

SO MOUCHES

PIÈGE A MOUCHES AVEC ATTRACTIF
POUR LA PROTECTION DES BÂTIMENTS D'ELEVAGE
UTILISATION EN EXTÉRIEUR - USAGE PROFESSIONNEL

Présentation

Le piège **SO MOUCHES** est un piège permettant la capture des mouches à l'extérieur des bâtiments d'élevage. Il est composé de deux éléments : un seau et un attractif sous forme de poudre. Une fois diluée dans l'eau, la poudre à base de levures va dégager une odeur caractéristique, très attirante pour les mouches. Ainsi attirées, les mouches vont entrer dans le seau par les cônes anti-retours et ne pourront plus en sortir. L'installation de plusieurs pièges (1 piège = 300m²) assurera une véritable barrière de protection autour des bâtiments.

Composition

Saccharomyces cerevisiae (N° CAS 68876-77-7) : 39,90% (m/m)
Œufs en poudre : 59,85% (m/m)

Points forts

- Écologique : réutilisable et sans insecticide
- Utilisable en Agriculture Biologique selon le règlement 2018/848
- Efficace jusqu'à 60 jours
- Facile d'utilisation
- Effet barrière autour des bâtiments

Mode d'utilisation

Saison d'application : Avril/Mai et Septembre/Octobre
Un piège couvre ≈ 300m² ; compter 4 pièges pour 1000m² de surface à traiter.

Installer les 6 cônes anti-retours dans les trous du seau.

Verser 240g de FLYTRAP Poudre dans chaque piège **SO MOUCHES**.

Ajouter 6L d'eau et mélanger. Positionner les pièges à 10-15 mètres de la zone à protéger en respectant une distance de 15 mètres entre chaque piège.

Les pièges doivent être placés en hauteur à 1-1,50 m du sol.



Le piège **SO MOUCHES** atteindra son efficacité maximale après une période de 24-48 heures en fonction des conditions de lumière et de température. L'activation du piège est plus rapide et optimale si la température est supérieure à 25 °C. Ne pas laisser sécher le liquide à l'intérieur du piège.

Garder le niveau d'eau initial en ajoutant régulièrement de l'eau pour compenser l'évaporation. Lorsque le piège est plein, retirer les mouches et le remplir de nouveau avec de l'eau pour le réactiver. Un piège reste actif durant 30 à 60 jours en fonction de la température ambiante et de sa bonne utilisation.

Lorsque le piège n'est plus actif, le laver avec de l'eau et du savon puis remettre une dose de **FLYTRAP Poudre** et de l'eau pour réutiliser le piège **SO MOUCHES**.



Références et conditionnements

Ref M0640 : seau SO MOUCHES – carton de 18 seaux
Ref I6995 : attractif FLYTRAP Poudre – carton de 6 pots

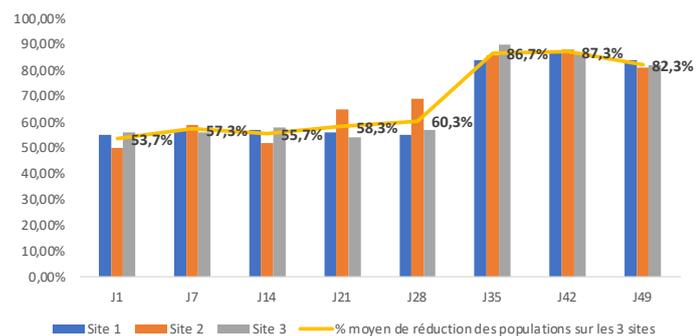
Précautions d'emploi

Produit réservé aux professionnels.
TP19

Efficacité

Les tests d'efficacité réalisés montrent une réduction de 50% des populations de mouches domestiques (*musca domestica*) et de mouches charbonneuses (*stomoxys calcitrans*) dès le premier jour après la mise en place des pièges. Après 6 semaines, ces populations sont réduites de 80 à 90%.

% de réduction des mouches charbonneuses (*Stomoxys calcitrans*) après la mise en place de **SO MOUCHES**



% de réduction des mouches domestiques (*Musca domestica*) après la mise en place de **SO MOUCHES**

